



Les coliques du nourrisson

Les coliques du nourrisson provoquent des pleurs fréquents et parfois incessants. Elles sont cependant bénignes et disparaissent avant l'âge de quatre mois sans nuire au bon développement de l'enfant.

Publié le 30 juin 2020

Qu'est-ce-que c'est?

Les coliques du nourrisson sont un trouble fonctionnel qui touche 20 à 25 % des bébés de la naissance à 4 mois.

Elles se manifestent par des crises de pleurs inexplicables, récurrentes et régulières.

On a coutume de dire qu'elles durent au moins 3 heures par jour, 3 jours par semaine, pendant plus d'1 semaine.

Elles surviennent souvent en fin d'après-midi et touchent autant les enfants allaités que nourris au biberon.

Ces pleurs peuvent commencer dès la sortie de la maternité et s'arrêtent avant 4 mois.

Pendant ces crises, le bébé serre les poings, devient rouge, replie ses jambes contre son ventre ou au contraire raidit ses jambes. Son ventre est ballonné, il émet des gaz.

Cet enfant est cependant en bonne santé, il boit bien, ne fait pas de fièvre, n'a pas de diarrhée et ne vomit pas (il peut régurgiter un peu). Sa courbe de poids est satisfaisante. Il mouille 6 à 8 couches par jour.

Quelles sont les causes des coliques du nourrisson?

Les coliques peuvent avoir plusieurs causes et produire des crises de pleurs.

- La flore intestinale du nourrisson est immature et ne se développe que petit à petit. Elle comporte certaines bactéries qui produisent des gaz par fermentation du lactose.
- Des bébés peuvent avoir une motricité digestive plus importante: la motiline, hormone de la mobilité digestive, est augmentée chez les enfants sujets aux coliques. Cette hormone est favorisée par le tabagisme maternel.
- Le bébé met en place son rythme de sommeil. Il « apprend à dormir » et est plus excitable en fin de journée. Les pleurs sont son seul moyen d'expression.

Comment les prendre en charge?

Prendre soin d'un bébé qui a des coliques peut être très fatigant.

Face aux pleurs du bébé, les parents peuvent se sentir impuissants et incompetents. Ils peuvent parfois perdre patience et doivent alors poser leur enfant dans son lit et s'éloigner.



Ces coliques sont banales. Elles passent avant l'âge de 4 mois. Elles n'ont aucune conséquence néfaste sur le développement de l'enfant.

Après un examen médical complet, éliminant toute maladie, les parents doivent être rassurés.

C'est par **des soins attentifs et calmes** qu'ils aideront leur bébé à passer cette étape de son développement.

Le bébé doit être porté, bercé, rassuré. Des mouvements de pédalage des jambes ou des massages du ventre pourront améliorer les ballonnements. On peut le porter à califourchon sur l'avant-bras pour masser son ventre.

Aucun traitement n'est justifié. Certains probiotiques ont un rôle bénéfique (*Lactobacillus reuteri*) et peuvent réduire les pleurs.

La calmosine* (extrait de fenouil) peut améliorer le transit intestinal.

La prise en charge ne consiste pas à guérir la colique – qui n'est pas une maladie – mais à aider les parents à traverser cette étape difficile du développement de leur bébé et à éviter qu'ils perdent patience et que, épuisés, ils en viennent à secouer leur enfant.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François
Gossin
55012 BAR LE DUC
Tél : 03 29 45 77 55